



## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, **le Jeudi 6 octobre 2022 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias**.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée -[www.facebook.com/viasmediterranee](https://www.facebook.com/viasmediterranee).

**Approbation du compte-rendu de la séance du 7 juillet 2022 du Conseil Municipal, Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.**

### ORDRE DU JOUR

#### 1) Administration Générale

- a. Services publics délégués – SIVOM du Canton d'Agde – Rapport d'activité 2021
- b. Adhésion au groupement de commandes permanent CAHM

#### 2) Finances

- a. Décision Modificative n°3 du budget principal de la commune
- b. Adoption du nouveau plan comptable M57
- c. Rapport de la CLETC 2022
- d. Révision des APCP 2022
- e. Demande de subvention pour les travaux de l'Avenue de la Méditerranée
- f. Demande de subvention pour les travaux d'aménagement du parking des Pêcheurs
- g. Subvention supplémentaire à des associations

#### 3) Urbanisme

- a. Conventions d'équipement en conteneurs enterrés entre le SMICTOM et la commune
- b. Désaffectation, déclassement et échange du domaine public communal avec les copropriétaires de la résidence VIABELLA en contrepartie des zones de stationnement situées devant les résidences
- c. Bail de long terme entre la ville et Monsieur LEFEBVRE de MAUREPAS
- d. Convention d'études et de travaux avec Hérault Energies relatifs à la dissimulation de réseaux secs à Vias plage
- e. Vente d'un délaissé sis Rue Racine
- f. Acquisition de la parcelle cadastrée BP n°88 Lieu-dit « L'Estagnol » à la SAFER Occitanie
- g. Acquisition des parcelles cadastrées DA n°60 et 61 Lieu-dit « Le Devois » à la SAFER Occitanie
- h. Participations financières en ZAC – Nouveau barème des participations des constructeurs

**4) Jeunesse et Sports**

- a. Modification du tarif de la licence musculation haltérophilie auprès de la Fédération Française Haltérophilie/Musculation (FFHM) pour les prochaines saisons

**5) Ressources Humaines**

- a. Modification du tableau des effectifs
- b. Actualisation du RIFSEEP
- c. Actualisation de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) et de l'Indemnité Spéciale de Fonction (ISF) des agents de la filière Sécurité

*NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.*

A Vias, le 29 septembre 2022.

**Maître Jordan DARTIER**  
**Maire de Vias**



**Pouvoir**

Je soussigné (e), .....donne pouvoir à .....

pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du .....

A Vias, le.....

Signature